



- 31/01 : Cérémonie des vœux à St Georges-de-Reintembault
- 4/02 : Comité Technique d'Etablissement (CTE)
- 6/02 : Directoire
- 12/02 : Soirée de présentation du Diagnostic Territorial et des axes stratégiques du Projet d'établissement
- 13/02 : Commission Médicale d'Etablissement (CME)
- 14/02 : Conseil de Surveillance (CS)
- 10/03 : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Commun (CHSCT)
- 13/03 : Conseil de Vie Sociale - EHPAD de Maen Roch
- 20/03 : Conseil de Vie Sociale - EHPAD de de St Georges
- 26/03 : Conseil de Vie Sociale - EHPAD d'Antrain
- 22/04 : Conseil de Vie Sociale - EHPAD de Tremblay

L'ÉCO PÂTURÂGE : MERCI À NOS TONDEUSES SILENCIEUSES!

L'éco-pâturage est une pratique ancestrale qui a été délaissée au profit de l'entretien mécanique et chimique. Il fait un retour en force, du fait qu'il est un des éléments du développement durable.

L'éco-pâturage au CHMB c'est la tonte d'une grande partie des espaces enherbés par les moutons d'Ouessant et d'ailleurs, les chèvres ... et les avantages sont nombreux :



1—Contribution écologique

Cette méthode permet de préserver la biodiversité, de réduire notre impact environnemental (réduction carbone, **zéro traitement**, fertilisation naturelle, **zéro déchet**, **zéro bruit**, ...) et d'entretenir des zones difficiles d'accès.



2—Renforcement de l'attractivité des sites

L'éco-pâturage permet de créer un site agréable tant pour nos usagers et leurs proches que pour le personnel du CHMB. Nos résidents et les familles peuvent se promener dans les lieux calmes, être en contact avec les animaux. C'est un moyen supplémentaire de conserver le lien social.



Un cadre de travail agréable est un élément de la qualité de vie au travail !

« Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » Proverbe repris par A. de Saint Exupéry

Invitation

Pour donner votre avis sur ce journal interne

Pour rédiger un article, partager un violon d'Ingres, témoigner sur votre quotidien

Envoyer un mail à eleve.direction@chmb.fr.

Le prochain numéro de « Zoom sur le CHMB » est prévu pour mai 2020.

CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE

Directeur de la publication

Vincent Morel, directeur délégué

Comité de rédaction : équipe de direction



ZOOM SUR LE CHMB

Journal interne du Centre Hospitalier des Marches de Bretagne

EDITO



David Chambon, Directeur par intérim, Vincent Morel, Directeur Délégué, et toute l'équipe du Comité de rédaction de cette newsletter vous présentent leurs meilleurs vœux

2020

Ce premier numéro du journal interne du CHMB permettra de nourrir une communication institutionnelle et valorisera, en interne mais également à destination des partenaires extérieurs, la qualité des services rendus par notre institution. L'occasion de mettre en avant tel **projet**, telle **compétence**, tel **agent** ; en somme l'occasion de rappeler, s'il le fallait, la **fierté collective de travailler au CHMB**.

En ce début d'année, c'est également l'occasion de présenter à l'ensemble des agents nos vœux les plus sincères de réussite dans vos entreprises personnelles et professionnelles. Le mois de janvier est

toujours celui des vœux qui ne doivent rester pieux. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas.

En effet l'année 2019 aura été marquée par des ajustements nécessaires afin de redonner un élan nouveau à l'établissement en 2020. Cette nouvelle année sera empreinte des projections heureuses et des perspectives réjouissantes qui amèneront l'établissement et ses différents sites à réinterroger leurs offres. En effet, nous poserons en 2020 les jalons de projets longtemps discutés qui devront désormais trouver à se réaliser : la rédaction du prochain projet d'établissement, la recons-

truction de la cuisine de l'EHPAD Les Acaïas, la reconstruction d'un pôle de rééducation, la reconstruction du Foyer de vie notamment. L'occasion pour nous de marquer l'année avec des réalisations concrètes, qui donneront les grandes lignes stratégiques de l'**offre sanitaire et médico-sociale** de notre établissement pour les années à venir.

D'avance merci à chacun d'entre vous pour votre implication dans ces différents projets, et rappelons, ici, ce qui donne **sens à notre travail et nous réunit quotidiennement : le résident, le patient, l'usager**.

CHIFFRES CLÉS DU CHMB : UN ACTEUR MAJEUR SUR LE TERRITOIRE

La vocation première du CHMB est d'exercer une activité sanitaire et médico sociale de proximité. Le CHMB apporte des réponses adaptées aux besoins de la population avec **782 lits et places autorisés** :



Pour garantir des soins de qualité et un accompagnement personnalisé, plus de **655 agents** (hors personnel intérimaire et extérieur) œuvrent tout au long de l'année.

Le budget net de fonctionnement du CHMB est supérieur à **35,5 millions d'euros**.

Données issues du Rapport d'Activité arrêtée au 31 décembre 2018

UN CADEAU DE NOEL POUR LES SERVICES RH

Après de longs mois passés dans des bâtiments modulaires, la direction des RH a enfin déménagé le 23 décembre 2019 ! Ce fut un joli cadeau de Noël. Coup triple avec ce déménagement :

- Gain d'espace : plus de bâtiments modulaires
- Valorisation de l'immobilier du CHMB !
- Amélioration des conditions de travail !



LE POOL DE REMPLACEMENT OU L'OPPORTUNITE DE DECOUVRIR D'AUTRES SERVICES DU CHMB

La composition de l'équipe

8 professionnels (4 AS et 4 ASH) pour les 4 sites du CHMB. Tout professionnel (AS et ASH) peut répondre à l'appel à candidature et s'engager pour une durée minimale de 6 mois.

Les types de remplacement

Principalement les remplacements d'arrêts maladies courts dans les services de médecine, SSR polyvalent & spécialisés et les 4 EHPAD.

Fonctionnement

Les cadres de services remontent mensuellement leurs besoins auprès des cadres référentes (Mme CHALVET et Mme LUCAS), sous la supervision de la cadre supérieure (Mme DAVIAU), qui répartissent les interventions des agents.

Avantages pour les professionnels

- Garantie de la stabilité des horaires de travail.

- Garantie d'autonomie d'exercice, si les arrivées du matin sont échelonnées, l'agent du Pool prendrait en priorité le 2nd horaire d'arrivée, pour ne pas être seul dans le service.

Le premier bilan fait en août 2019

Le fonctionnement s'avère globalement satisfaisant même si quelques points d'ordre organisationnel sont à améliorer.

Ce Pool a surtout permis de retrouver une certaine souplesse permettant de rendre les jours aux agents revenus sur leurs repos.

Envie de découvrir un autre site, un autre service ? Parlez en à votre cadre de service !

Un projet professionnel réussi !

Mme P, AS à l'EHPAD les Landes, a effectué un remplacement durant la période estivale aux SSR spécialisés locomoteur et neurologique. Elle a particulièrement apprécié le fonctionnement de ce service sanitaire.

Quand le service de SSR spécialisés a lancé un appel à candidatures pour le recrutement d'une AS, Mme P. a postulé immédiatement ... Mais elle n'avait pas été retenue.

Pour mieux connaître les différents services du CHMB et développer ses connaissances, Mme P. a opté pour le Pool de remplacement. Elle a choisi d'être affectée sur les sites d'Antrain et de Saint Georges, pour les remplacements dans les 2 EHPAD et les 2 services sanitaires.

Les SSR Spécialisés recherchant à nouveau une AS, Mme P. a saisi cette nouvelle opportunité et cette fois-ci, a été retenue !

Après 8 mois de Pool, elle a intégré les SSR Spécialisés depuis décembre 2019.

NOUVEAU VISAGE : ARNAUD LECALVEZ, DE L'ENERGIE A L'ETAT PUR !

Arnaud LECALVEZ, enseignant en Activités Physiques Adaptées (APA), est arrivé en octobre 2019, en SSR Spécialisé locomoteur et neurologique au CHMB. Il est titulaire d'une licence STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) mention « activité physique adaptée » en 2009 de la fac de sport de Rennes. Après une expérience très enrichissante au Canada, Arnaud a rejoint en 2015 le comité départemental « Handisport » d'Ille et Vilaine. Ce lien lui permet, dans le cadre d'une convention d'organiser des activités « hors les murs » pour les patients des SSR Spécialisés comme l'escrime ou le hockey luge.

L'APA adapte une activité physique chez les patients à des fins rééducatives (travail sur l'équilibre, marche, réentraînement à l'effort...). C'est un travail en lien avec les kinésithérapeutes et l'équipe pluridisciplinaire.

Un de ses objectifs est de permettre aux patients de sortir de la structure. Il emmène par exemple tous les mercredis un

patient en Hospitalisation de Jour, à la salle de DOJO de la commune d'Antrain.

Donner le goût de pratiquer une activité physique en sortie d'hospitalisation est une autre de ses ambitions. Certains patients, sortis récemment, ont d'ailleurs investi dans des bâtons de marche nordique !

L'arrivée d'Arnaud en SSR Spécialisés, est un gain supplémentaire dans le dynamisme de l'équipe, déjà bien affirmé !

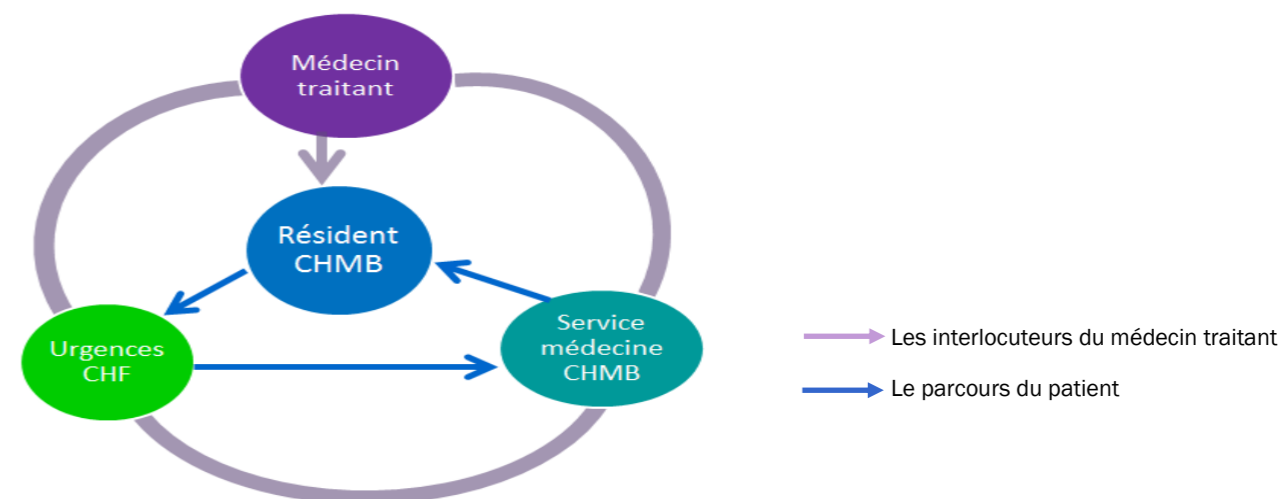


EXEMPLE DE PARCOURS COORDONNÉ DE SOINS AU CHMB

Monsieur G., résident de l'EHPAD Les Landes de Tremblay a fait une chute le 30/12/19. Son médecin traitant a jugé nécessaire de l'hospitaliser aux urgences du Centre hospitalier de Fougères (CHF), pour des radios et examens. Le médecin a contacté la cadre de santé de médecine du CHMB afin de s'assurer d'une possibilité d'admission. Dans son courrier de demande d'admission aux urgences il a précisé que le service de médecine du CHMB pouvait accueillir Mr G. Ce dernier a été admis aux urgences du CHF à 12h30 le 30 décembre 2019, après les examens, l'interne des urgences du CHF a pris contact avec la cadre de santé du service de médecine du CHMB. Mr G a été transféré en médecine du CHMB à 17h15 pour surveillance. Et le 03/01/2020, Mr G. a pu retourner à l'EHPAD Les Landes.

Les avantages pour le résident de ce parcours coordonné de soins :

- Son médecin traitant se déplace à l'EHPAD et le suit également en médecine au CHMB
- Pas d'attente aux urgences



LA DÉMARCHE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)

Définition :

Le cluster QVT est un réseau qui permet aux établissements de santé de se rencontrer autour de la QVT, d'échanger et d'avancer ensemble. Le cluster permet aussi de diffuser les bonnes pratiques et de développer des synergies.

Les objectifs à long-terme :

- Généraliser la démarche QVT sur l'ensemble des sites du CHMB
- Créer des dynamiques de travail
- Développer la culture de solutions avec les acteurs concernés.

Le CHMB a été retenu lors de l'appel à projet de l'ARACT (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) concernant la mise en place d'un cluster QVT.

L'objectif premier de cette démarche QVT est de donner une opportunité aux agents de s'exprimer et d'agir sur leur travail ! L'amélioration des conditions de travail des agents permet d'augmenter la qualité de l'accompagnement des résidents.

Depuis mai 2019, un groupe de travail au sein de l'EHPAD La Loysance observe, analyse et fait des propositions pour améliorer le quotidien des agents. Les membres volontaires de ce groupe de travail sont : BODIN Jessica, BOUCHINDIRA Alexandra, DESTHOMAS Josépha, DUHOO Sandrine, LEBON Elodie, PERHIRIN Ghislaine, SAFFRAY Françoise.

Plusieurs problématiques ont été identifiées telles que le sentiment de perte de proximité, la perte de repères, le cloisonnement entre les

équipes, les difficultés de recrutement et donc les difficultés à remplacer ...

Le chantier retenu pour l'EHPAD La Loysance est « optimiser l'espace et l'aménagement des locaux disponibles pour favoriser l'organisation du travail et un cadre de vie serein adapté aux besoins des résidents ».

Pour ce faire, les membres de ce groupe de travail ont pu :

- Observer les conditions de travail de leurs collègues sur les créneaux du déjeuner des résidents
- Interviewer quelques résidents
- Analyser les situations de travail
- Faire des propositions pour améliorer la QVT

La prochaine étape est de préparer un plan d'actions pour le présenter au COPIL et engager des actions.

Les membres du groupe de travail sont à votre écoute pour toute question sur cette démarche QVT !